

9) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11) N° de publication : **2 567 751**
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)
21) N° d'enregistrement national : **85 10931**
51) Int Cl* : A 61 H 33/02.

2) **DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ** **A3**

12) Date de dépôt : 17 juillet 1985.

30) Priorité : IT, 17 juillet 1984, n° 22591 B/84.

13) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 4 du 24 janvier 1986.

30) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : *JACUZZI EUROPE SPA, société de droit italien. — IT.*

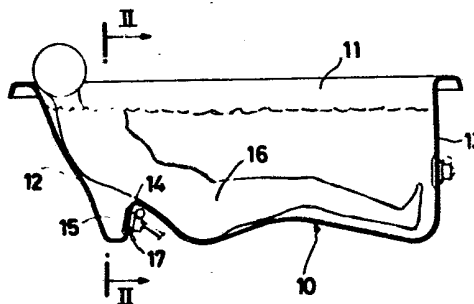
72) Inventeur(s) : Emanuele Villafranca Soisson.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : Cabinet Pierre Loyer.

54) Baignoire perfectionnée pour hydro-massage.

57) Baignoire pour hydro-massage, caractérisé en ce qu'au niveau du raccord entre le fond 10 et le dossier 12, il est prévu un creux 15 susceptible de former le logement d'un gicleur pour hydro-massage positionné de telle sorte que le jet d'eau mélangé à de l'air soit dirigé au moins en partie tangentiellement au dossier de la baignoire.



BAIGNOIRE PERFECTIIONNEE POUR HYDRO-MASSAGE

La présente invention a pour objet une baignoire perfectionnée pour hydro-massage, en particulier une baignoire à profil anatomique.

On connaît des baignoires pour hydro-massage dans lesquelles il est prévu des gicleurs projetant un jet d'eau mélangé à de l'air qui a pour effet de provoquer un massage.

La direction d'écoulement de ces gicleurs est habituellement tournée vers l'intérieur de la baignoire, de sorte que le jet d'eau touche le corps du patient.

Le principal inconvénient de cette disposition est que le jet d'eau ne peut avoir une pression très élevée, parce qu'il pourrait devenir insupportable dans la zone localisée du corps que frappe le jet, et d'autre part qu'il doit avoir une pression suffisante pour provoquer un effet de massage y compris sur les autres parties du corps, frappée par le jet.

En conséquence, dans la pratique, la pression est réduite à des valeurs acceptables pour la zone localisée frappée par le jet, au dépend de l'effet de massage sur le reste du corps.

Ce problème est totalement résolu par la baignoire pour hydro-massage selon la présente invention qui présente un fond raccordé au dossier par un profil anatomique, ladite baignoire étant caractérisé en ce qu'au niveau de la zone de raccord entre le fond et le dossier la baignoire présente un creux susceptible de former le logement de gicleur dont le jet est dirigé vers le dossier de la baignoire. Comme il ressort clairement de la description détaillée qui va suivre, on élimine ainsi totalement les problèmes mentionnés brièvement ci-dessus.

Dans les dessins annexé

La figure 1 est une vue en coupe longitudinale, schématique, du mode de réalisation préféré de la baignoire selon l'invention ;

La figure 2 est une coupe transversale, elle aussi

schématique, de la baignoire de la figure 1 selon la ligne II-II de la figure 1.

Comme il vient d'être dit, la structure de la baignoire n'a été représentée, pour des raisons de simplification, que dans ses éléments essentiels et comprend par conséquent un fond (10), deux côtés (11), un dossier (12) et une extrémité (13) opposés au dossier.

Comme il ressort de la figure 1, le fond (10) présente une forme anatomique, de manière à recevoir le corps (16) du patient, en offrant un appui approprié aux différentes parties anatomiques.

Au niveau du raccord entre le fond (10) et le dossier (12), le fond présente une protubérance (14) qui délimite un logement (15).

Comme on le voit clairement sur la figure (1), les dimensions de la protubérance (14) et du logement (15) sont telles que le corps (16) du patient repose pour former un pont sur l'embouchure du logement (15), sans aucune difficulté et est même convenablement soutenu à la hauteur des reins.

Sur la paroi du logement (15) délimité par la protubérance (14), est monté le gicleur (17) de type connu et usuel pour l'hydro-massage, relié de façon connue au conduit d'amenée d'eau sous pression et de l'air aspiré.

Comme on peut le voir sur la figure 1, le positionnement du gicleur (17) est tel que le jet d'eau mélangé à l'air n'est plus dirigé contre le corps, en particulier contre le dos du patient, mais frappe presque tangentiellement le dossier, ce qui évite un hydro-massage uniquement localisé, et assure un effet d'enveloppement total du buste, le jet d'eau parvenant même dans la zone des vertèbres cervicales avec une puissance suffisante pour produire l'effet de massage souhaité.

La présente invention a été décrite pour un mode de réalisation préféré, mais il reste bien entendu que des modifications et des variantes conceptuellement et mécaniquement équivalentes, seront possibles et prévisibles sans que l'on sorte pour autant des limites de la présente invention.

REVENDICATIONS

5 1. Baignoire pour hydro-massage, caractérisé en ce qu'au niveau du raccord entre le fond (10) et le dossier (12), il est prévu un creux (15) susceptible de former le logement d'un gicleur pour hydro-massage positionné de telle sorte que le jet d'eau mélangé à de l'air, soit dirigé au moins en partie tangentiellement au dossier de la baignoire.

10 2. Baignoire pour hydro-massage selon la revendication 1, caractérisée en ce que ledit creux (15) est formé par une protubérance (14) du fond de la baignoire, ladite protubérance étant conformée et positionnée de manière à servir de soutien aux reins du patient, ledit gicleur (17) étant positionné dans la paroi de ladite protubérance tournée vers le dossier, et qui détermine
15 ledit creux du fond.

Fig. 1

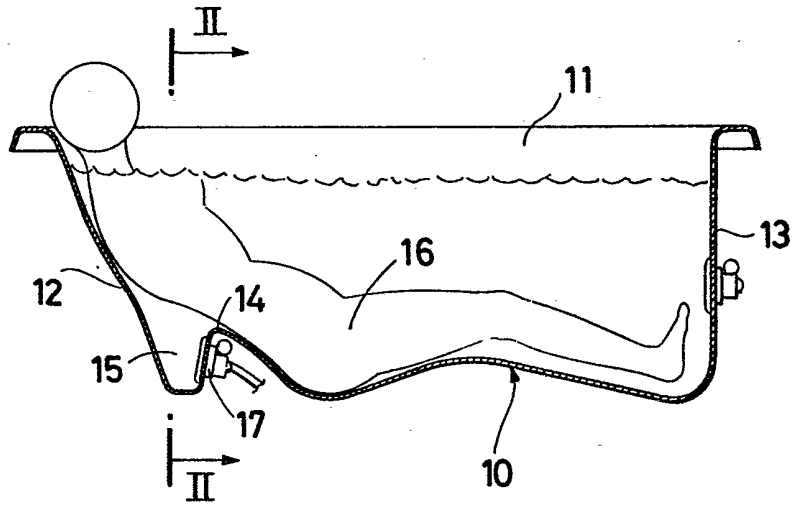


Fig. 2

